



1188 Gimel, le 20 juillet 2009

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

Rapport

De la commission concernant le préavis municipal N° 05-2009
« Réseau de distribution de gaz »

1. Extension de la conduite de gaz à la Rue du Fort
2. Alimentation gaz et eau à la Rue Billard, étape 2
3. Alimentation gaz au Vernaisson
4. Extension de la conduite de gaz à la Rue du Martinet

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, la commission composée de :

- M. Gabriel Renaud, Président
- M. Alain Bussard
- M. Vincent Frutiger
- Mme Simone Eléonore Marineau, rapporteur
- M. Jean-Carlo Tosoni

S'est réunie à trois reprises afin d'examiner et étudier l'objet du préavis municipal présenté au Conseil Communal de Gimel lors de sa séance du 25 juin 2009.

Ces séances se sont déroulées comme suit :

- Le 7 juillet 2009 pour étude du dossier
- Le 14 juillet 2009 pour terminer l'étude du dossier en présence de Mme Sylvie Judas, municipale, et M. Norbert Reymond, syndic, que nous remercions pour leurs explications et leurs disponibilités.
- Le 20 juillet 2009 pour la rédaction du présent rapport.

Après analyse et étude du projet d'extension du réseau de gaz, la commission constate que la mise en œuvre des différents tronçons est en fonction de la demande.

Les prix au mètre varient en fonction de la nature du terrain et de la complexité des travaux.

- Tronçon 1 : Rue du Fort sur 130 m

Lors du dernier sondage, une dizaine de ménages ont répondu positivement.

- Tronçon 2 : Rue Billard, étape 2 sur 100 m gaz et eau

Les travaux de ce tronçon serviront à la nouvelle conduite de gaz et à la réfection de la conduite d'eau. Les frais de génie civil sont nettement plus importants par la complexité et la largeur élevée des fouilles.

Pour la conduite d'eau, une participation de l'ECA est estimée entre 20 et 30 %.

- Tronçon 3 : Vernaisson 215 m

En principe, ce tronçon se fera en dernier, il reliera une parcelle constructible en prévision d'un projet de 10 villas.

Le coût de ce tronçon est le moins élevé en mètre, en raison de la nature du terrain.

- Tronçon 4 : Rue du Martinet sur 150 m

Ce projet servira à alimenter la partie ouest du village. La longueur du tronçon est adaptée à une demande expresse.

En consultant la cartographie du réseau de gaz, on constate que ces tronçons sont stratégiques pour l'évolution et le bouclage du réseau de gaz.

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime, propose d'accepter le préavis tel que présenté car il est en adéquation avec le plan directeur du réseau de gaz.

Avant le début de travaux, on encourage la municipalité à contacter d'autres prestataires afin d'exploiter au mieux les fouilles.

En cas de non réalisation d'un ou plusieurs tronçons, la commission propose que l'attribution de ces montants reste affectée au réseau du gaz.

Par conséquent, la commission unanime vous demande :

- d'accorder à la municipalité un crédit global de CHF 410'000.00, dont l'utilisation sera échelonnée sur plusieurs années, pour lui permettre de réaliser les quatre nouveaux tronçons de conduites de gaz selon la demande, à savoir ; à la Rue du Fort, à la Rue Billard et le remplacement de celle de l'eau, au Vernaisson et à la Rue du Martinet ;
- et de prélever à chaque étape des travaux les montants nécessaires à leur règlement, jusqu'à concurrence de CHF 410'000.00 sur le compte N° 1001.21.

Le président



Le rapporteur



Les membres

